MÉMOIRE D'AVENIR

— LE MAGAZINE DES ARCHIVES NATIONALES — N° 57 — JANV.-MARS 2025

L'événement

ILLUSTRER L'HISTOIRE DE FRANCE
TROIS SIÈCLES D'ÉPOPÉE
DES MANUELS SCOLAIRES

Échos des archives

Acquisition
Regard inédit sur le duc et la duchesse de Berry

Grand témoin

Annette Wieviorka : *« La mission Mattéoli a fait prendre conscience de l'utilité sociale des archives »*

© Tristan Reynaud/Sipa Press

Bruno Ricard,
directeur des Archives nationales

Édito

Les Archives nationales conservent les sources de notre histoire, consultées chaque année par des milliers de chercheurs français et étrangers. Comme le rappelle l'historienne Annette Wieviorka, « grand témoin » de ce numéro, « *il n'y a pas de Mozart en histoire. Faire de l'histoire, c'est une pratique, et notamment une pratique en archives* ». Les quelque 120 000 cartons d'archives communiqués chaque année dans les salles de lecture et les millions de documents consultés en ligne sont le matériau de l'écriture de nos histoires collectives et de nos parcours individuels. Tirés de ces ressources, les travaux des historiens donnent également lieu, au-delà des cercles auxquels ils sont immédiatement destinés, à des ouvrages de vulgarisation qui entrent dans beaucoup de foyers et instillent les manuels scolaires. Ces manuels, qui diffusent la culture historique aux petits Français, sont le reflet de leur temps, par leurs textes et leur iconographie, destinée à marquer les esprits. Qui en effet ne garde pas en mémoire telle ou telle image de ses anciens manuels ? Si vous voulez les redécouvrir dans leur matérialité, je vous invite à visiter notre exposition *Illustrer l'histoire de France – Trois siècles d'épopée des manuels scolaires*, à Pierrefitte-sur-Seine à partir du 24 janvier, qui fait l'objet d'un dossier dans cette édition de *Mémoire d'avenir*. Venez nombreux !

Bonne lecture et très belle année 2025 !

Sommaire

06
L'événement
Illustrer l'histoire de France,
trois siècles d'épopée des manuels scolaires

09
Fonds & collections
- De la Haute-Drôme aux Archives nationales, un voyage inédit avec Jean Giono
- Archives de Luynes : un dépôt qui retrace cinq siècles d'histoire

12
En coulisses
Marc Langlois, du service des Entrées et de la Régie des fonds : une affaire de famille

14
Notre histoire
Dépôts en travaux : des chevaux des cardinaux aux minutes notariales

16
Grand témoin
Annette Wieviorka : *« La mission Mattéoli a fait prendre conscience de l'utilité sociale des archives »*

18
Passerelles
- Histoire, théâtre et archives : quand l'antisémitisme est mis en scène
- Nuits de la lecture : un patrimoine littéraire dévoilé au fil des lectures

20
Lire, écouter, voir

Directeur de la publication : Bruno Ricard. **Rédactrice en chef :** Nesma Kharbache. **Comité de rédaction :** Ghislain Brunel, Gabrielle Grosclaude, Nesma Kharbache, Armelle Laperrière, Marie-Françoise Limon-Bonnet, Jean-François Lhoste, Sabine Meuleau, Bruno Ricard, Clothilde Roullier, Thomas Van de Walle. **Contributeurs :** Magali Bonnet, Amable Sablon du Corail, Cécile Figliuzzi, Anne Le Foll, Anne-Sophie Lienhard, Zoé Navarrete, Michel Ollion, Jérôme Séjourné, Natacha Villeroy, département de l'Image et du Son. **Conception graphique et mise en pages :** Citizen Press. **Illustration de couverture :** © Archives nationales de France. **Impression :** Merico. Dépôt légal : janvier 2025. ISSN : 2108-2421.
Reproduction, intégrale ou partielle, des textes et des illustrations des Archives nationales autorisée sous réserve de l'accord de la rédaction.
Contact : communication.archives-nationales@culture.gouv.fr

PEFC 10-31-1665

Antoine Juste Alphonse Thomas, un ami des archives

Les Archives nationales mettent en ligne l'inventaire exhaustif, acte par acte, des 9800 minutes laissées par Antoine Juste Alphonse Thomas. Ce notaire exerça plus de cinquante-cinq ans, de la Monarchie de Juillet à la IIIe République. Il fut onze fois président de chambre et fit construire le bâtiment qui abrite encore la Chambre des notaires de Paris, place du Châtelet.
Il s'intéressait beaucoup à la préservation des minutes notariales des études –122 alors existantes dans Paris intra-muros–, initiant une organisation qui préfigure le cadre de classement adopté par le Minutier central des notaires de Paris, au XXe siècle. L'inventaire permet de (re)plonger dans le Paris du XIXe siècle, avec des clients tels que le peintre Devéria, la famille d'entrepreneurs Gradis, l'écrivain Prosper Mérimée, la famille de l'archéologue Du Sommerard…

▲ Portrait d'Antoine Juste Alphonse Thomas, conservé à la Chambre des notaires de Paris. © Chambre des notaires de Paris

Le mot de l'archiviste

« ARMOIRE DE FER »

Le 30 novembre 1790, l'Assemblée constituante commande, au serrurier Marguerit, un coffre-fort destiné à abriter les planches, formes et timbres nécessaires à la fabrication des assignats. L'acte constitutionnel et les lois et décrets révolutionnaires les ont ensuite rejoints.

En 1848-1849, cette Armoire de fer est transférée aux Archives nationales. Depuis 1866, elle est enchâssée au cœur des Grands Dépôts (lire *Mémoire d'avenir* n° 56).

Aujourd'hui, ce coffre-fort de la Nation conserve toutes les constitutions de la France et bien des documents de haute valeur historique : journal de Louis XVI, mètre et kilogramme étalons en cuivre ou en platine, Serment du jeu de paume, testaments de Louis XIV et de Napoléon Ier…

L'Armoire de fer s'ouvre aux visiteurs une fois par an, dévoilant ses trésors lors des Journées européennes du patrimoine.

Revivez l'exposition de 1937 en images !

Les Archives nationales conservent près de **500 plans et dessins de l'Exposition internationale des arts et des techniques de 1937,** dernier événement de ce type en France. Parmi ceux-ci, des plans généraux des lieux qui ont accueilli l'exposition – le Champ-de-Mars, le palais du Trocadéro réaménagé pour devenir le palais de Chaillot et les musées d'Art moderne construits à cette occasion –, ainsi que du centre des métiers d'art, des pavillons français et étrangers. L'ensemble documentaire a été restauré et numérisé.

Essentiel à l'étude de cet événement marquant du XXe siècle, qui a réuni **45 pays et plus de 31 millions de visiteurs,** il est accessible en ligne.

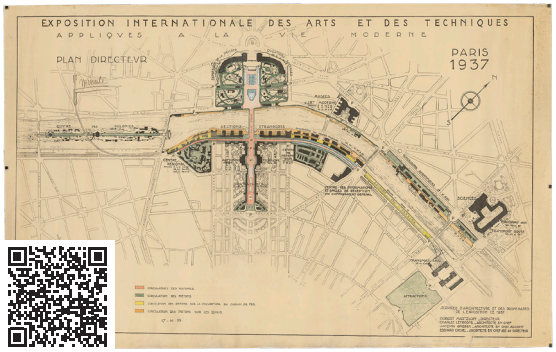

Plan directeur de l'exposition, 17 octobre 1935 ; 20220563/1/3, pièce 5.
© Archives nationales de France ▾

Abonnez-vous ! Et recevez gratuitement chez vous, *Mémoire d'avenir,* le journal des Archives nationales.

PAR COURRIER

Prénom :
Nom :
Organisme : Fonction :
Adresse postale :
Code postal : Ville :
Mail :
◯ J'accepte de recevoir les mailings des Archives nationales

À RETOURNER À :
Archives nationales - Service Communication - 59, rue Guynemer - 90001 - 93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex

EN LIGNE

JEANNE D'ARC : premier portrait en 1429

Le 10 mai 1429, les Parisiens apprennent avec stupéfaction que les Anglais – qui assiègent la ville d'Orléans depuis plus de six mois – ont été défaits par une armée dirigée par une jeune fille (*puella*, « pucelle »), en l'occurrence Jeanne d'Arc. Paris est alors aux mains de ces mêmes Anglais, alliés au duc de Bourgogne, et a prêté allégeance à Henri VI, roi d'Angleterre. En marge d'un registre du parlement de Paris, la cour de justice suprême du royaume, le greffier Clément de Fauquembergue a tracé un portrait, purement imaginaire, de Jeanne d'Arc. Ce dessin est inspiré par les rumeurs qu'il a entendues, ses opinions politiques – celles d'un partisan modéré de la double monarchie franco-anglaise – et ses références culturelles et littéraires.

Ce portrait, de petites dimensions, est un témoignage exceptionnel de la manière dont a été perçue l'aventure johannique. Il est dessiné au tout début de cette aventure, avant même la chevauchée qui conduit au sacre de Charles VII à Reims (17 juillet 1429), et surtout avant le procès de Jeanne d'Arc pour sorcellerie et hérésie, et son exécution à Rouen le 30 mai 1431. Le public a choisi ce document pour le quatrième volet du cycle d'expositions « Les Remarquables » des Archives nationales.

▶ Ouverture : 5 mars-19 mai 2025 (entrée gratuite).
Du lundi au vendredi : 10 h-17 h 30 ; samedi et dimanche, 14 h-17 h 30 (à partir du 26 mars : 14 h-19 h).
60, rue des Francs-Bourgeois, Paris.

Portrait de Jeanne d'Arc représentée en robe, tête nue, l'épée au côté gauche et tenant de la main droite son étendard frappé des lettres IHS (*Iesus Hominum Salvator* - Jésus Sauveur de l'Humanité) ; parlement de Paris ; X/1a/1481, folio 12 recto.
© Archives nationales de France

ACQUISITION D'ARCHIVES
Regard inédit sur le duc et la duchesse de Berry

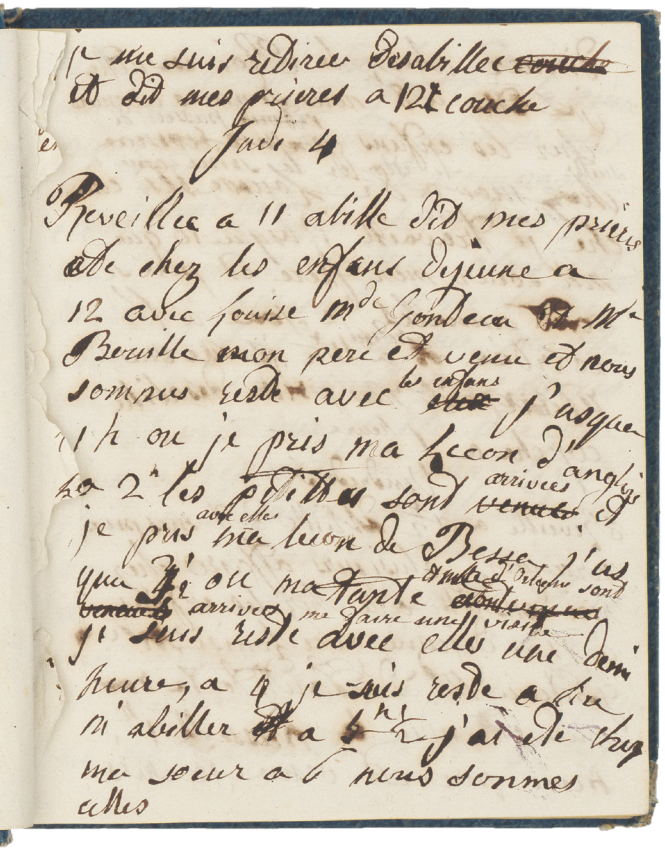

Chaque année, les Archives nationales achètent de précieux documents sur le marché de l'art. Parmi leurs récentes acquisitions, un important ensemble de documents concernant le duc et la duchesse de Berry. Près de **500 papiers et journaux personnels** offrent un regard inédit sur le quotidien du jeune couple princier. En cours de traitement archivistique, ils apportent un éclairage sur l'assassinat du duc, en 1820, alors qu'il était l'héritier du trône, ainsi que sur l'arrestation de la duchesse, en 1832, après une tentative échouée de soulèvement légitimiste.

◀ Première page du journal de la duchesse de Berry (1798-1870). Achat chez Sotheby's, le 15 décembre 2023.

© Thomas Lawrence via Wikimedia Commons

À ne pas manquer : le journal autographe de la duchesse, où elle relate son existence de jeune veuve, en 1821.

Le saviez-vous ?

COMMERCE TRIANGULAIRE
Des tissus contre des esclaves

Quand on évoque l'esclavage, on pense aux plantations de coton et de canne à sucre. Mais il existe aussi un lien avec le textile. Les Archives nationales abordent cet aspect plus sombre de la production nationale dans leur exposition *Made in France, une histoire du textile*. En effet, le textile produit en France n'est pas uniquement une histoire de savoir-faire et de succès. Entre le XVIIe et le XIXe siècles, il a aussi joué un rôle dans la traite négrière. On oublie souvent que les textiles de traite étaient des marchandises échangées contre des êtres humains, lors du commerce triangulaire. Ces toiles – produites en 1810 à Nantes, port négrier et centre textile florissant – étaient destinées aux marchands africains contre des esclaves. Les échantillons présentés dans l'exposition témoignent de cette époque.

▶ **Ouverture : jusqu'au 27 janvier 2025 (entrée gratuite).**
Musée des Archives nationales - 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris.

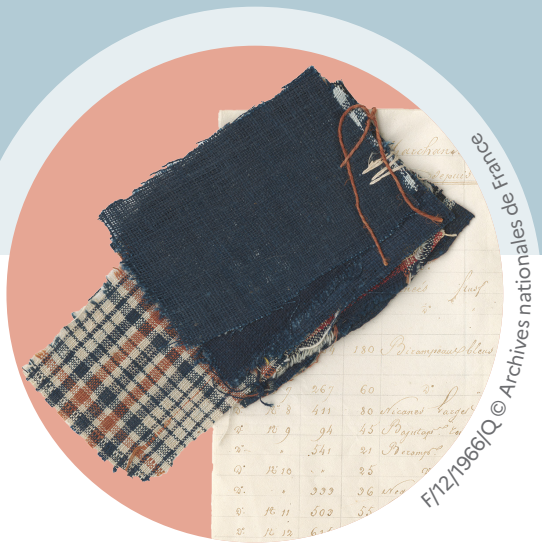

LES ARCHIVES NATIONALES
en France et dans le monde

Les Archives nationales sont souvent sollicitées pour des prêts à des expositions extérieures. Ainsi, en 2024, **316 pièces ont été prêtées à 42 institutions,** dont quatre à l'étranger. Par exemple, 65 de leurs photographies sont présentées dans *Façonner le monde : visions d'ingénieurs photographes en montagne*, cet hiver, à Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie). Les Archives nationales et leur musée collaborent aussi à de nombreuses expositions extérieures. Depuis octobre dernier, *Paris 1793-1794, une année révolutionnaire*, au musée Carnavalet, rassemble des pièces emblématiques des Archives nationales : la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, la Constitution de 1791 et les étalons du mètre et du kilogramme. Autres faits marquants : la participation à l'exposition *Chinggis Khaan: How Mongols Changed the World* du musée Gengis Khan, à Oulan-Bator (Mongolie), et le prêt d'un diplôme du roi Charles II le Chauve, petit-fils de Charlemagne, au Historische Huizen Gent, en Belgique, pour l'exposition *Judith : une princesse carolingienne à Gand ?* Tous ces événements ont contribué à valoriser les fonds des Archives nationales hors des frontières.

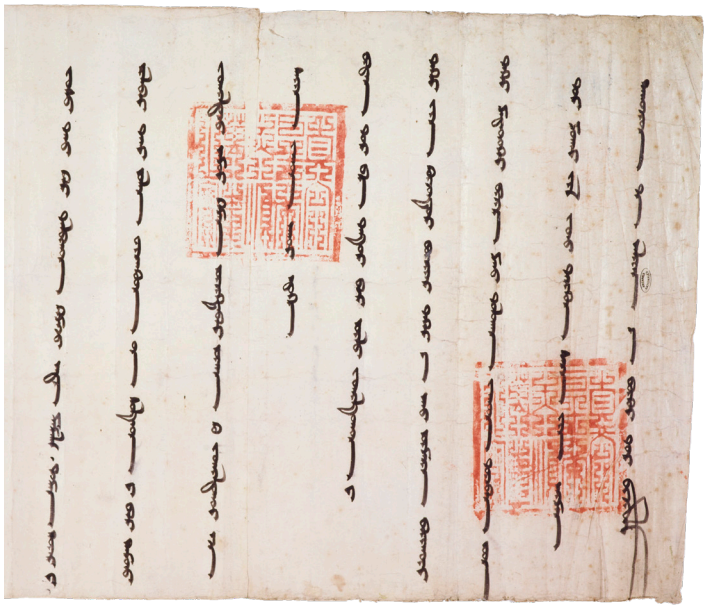

▲ Extrait de la lettre d'Œldjaïtou, khan mongol de Perse, à Philippe le Bel en 1305, prêtée au musée Gengis Khan d'Oulan-Bator ; AE/III/203. © Archives nationales de France

historia.fr Historia

Tous les mois, retrouvez-nous sur le site www.historia.fr et découvrez des documents méconnus ou peu connus, commentés par un agent des Archives nationales.

ILLUSTRER L'HISTOIRE DE FRANCE

Trois siècles d'épopée des manuels scolaires

Léon Brossolette et Marianne Ozouf, *Mon premier livre d'histoire de France*, images en couleurs, Paris, Delagrave, 1937. © Archives nationales de France

Qui n'a pas en mémoire l'image de l'un de ses anciens manuels d'histoire ? Reflets de leur temps, du développement des politiques scolaires et de l'évolution de la pédagogie au fil des siècles, ils contribuent à façonner une culture matérielle de l'école. Ces ouvrages sont aussi des objets autonomes, des vecteurs culturels qui témoignent des différentes conceptions de l'histoire nationale et de la longue querelle entre l'Église et l'État.

Par Thierry Claerr, responsable de la bibliothèque, Gabrielle Grosclaude, responsable adjointe du service éducatif, Christophe Guilbaud, installateur-monteur à l'atelier de muséographie et d'encadrement, et Alexandra Hauchecorne, commissaire technique

L'histoire à travers les manuels scolaires

Vercingétorix, Jeanne d'Arc, 1515… Loin du cliché d'une histoire de France éternelle campée sur ses frontières hexagonales, l'exposition *Illustrer l'histoire de France* s'intéresse à l'évolution de l'illustration des manuels scolaires du XVIIIe siècle à nos jours. À travers une quarantaine de documents, elle raconte les enjeux forts de ce grand récit national depuis les origines. Elle débute par des portraits de rois et d'hommes illustres et aboutit à des ouvrages plus complexes, complétés puis concurrencés par le numérique. L'objectif est de présenter au grand public la manière dont les manuels scolaires ont raconté l'histoire de France, mais aussi de décrypter les enjeux de ces représentations. *Illustrer l'histoire de France* incite à mesurer les effets, pendant plus de trois siècles, de ce panthéon scolaire sur la société contemporaine, à travers les manuels que des générations d'élèves ont eus entre les mains. Les usages pédagogiques de ces livres témoignent de la transmission d'une certaine histoire qui s'apparente à « l'album de famille » de tous les Français. Sont passées en revue les diverses interprétations, les instrumentalisations au service de la morale, de la religion et de la politique. Sans omettre les déformations dont les événements historiques ont pu faire l'objet, comme saint Louis sous son chêne ou Bernard Palissy brûlant ses meubles pour faire cuire ses céramiques.

Recréer l'ambiance d'une salle de classe

À l'entrée de la salle d'exposition du site de Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), la mise en scène de manuels scolaires sur plus de trois siècles accueille le visiteur. Elle a été construite en résonance avec la grande frise chronologique « Archives et histoire » du parcours permanent, qui évoque les différents récits construits sur l'histoire de France. Elle met en avant des illustrations des manuels scolaires de la IIIe République, recontextualisées dans l'exposition *Illustrer l'histoire de France*.

L'atelier du musée des Archives nationales a conçu la scénographie autour d'une idée centrale : plonger le visiteur dans une salle de classe et ses transformations depuis le XVIIIe siècle. Ainsi, le parcours présente une classe d'école avec son tableau noir, sa bibliothèque de fond de salle, ses tables en bois… Visiter l'exposition s'apparente alors à une déambulation dans une salle de classe en même temps qu'à un voyage à travers le temps. Des images provenant de la collection du Musée national de l'éducation (Munaé) participent à cette immersion. Elles scandent l'espace en trois parties chronologiques (*lire ci-dessous*). La scénographie s'inscrit dans une démarche durable. Plutôt que de fabriquer des cloisons et du mobilier, les vitrines d'expositions précédentes et des meubles anciens ont été puisés dans les réserves. La toile et le carton remplacent les matériaux à forte empreinte carbone.

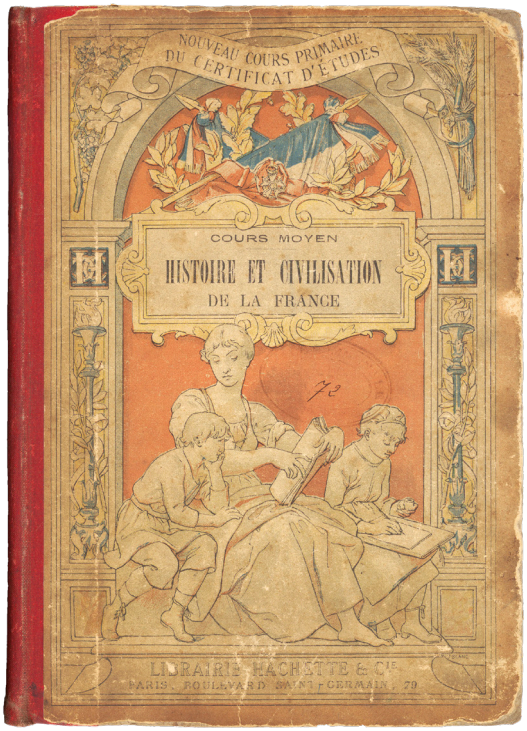

Gustave Ducoudray, *Histoire et civilisation de la France*, Paris, Hachette, 1895. © Archives nationales de France

J. Fuster et A. Lebrun, *Premier livre - Histoire de France*, Paris, Albin Michel, 1949. © Archives nationales de France

Trois périodes, quatre regards d'historiens

Un comité scientifique coordonné par Thierry Claerr, responsable de la bibliothèque des Archives nationales, a conçu l'exposition en partenariat avec l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG). Organisée en trois parties chronologiques, l'exposition associe des historiens de chacune des périodes. Ainsi, Emmanuelle Chapron est intervenue sur la transmission de l'histoire dans la France d'Ancien Régime et à l'époque romantique (XVIIIe siècle-1848). De leur côté, Christian Amalvi et Jean-Charles Geslot se sont attachés à l'illustration du récit national de la révolution scolaire du XIXe siècle à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Enfin, Joëlle Alazard a travaillé sur les nouvelles sensibilités scientifiques et pédagogiques, pour une transmission plus égalitaire et européenne, voire mondiale, de l'histoire de France.

▲ Jean Suquet, *Scène scolaire lors d'une inspection primaire en Côte d'Or*, 1956 ; 1978.05290.909. © Réseau Canopé - Musée national de l'éducation

Créer des récits avec les visiteurs

Quelles images de l'histoire de France avons-nous conservées dans notre mémoire depuis l'enseignement reçu à l'école ? La médiation de cette exposition propose aux visiteurs – adultes et enfants – de confronter leurs souvenirs des grands héros et des temps forts de cette histoire. Plusieurs classes de Saint-Denis vont ainsi questionner les manuels exposés. Leur mission ? Réécrire des cartels descriptifs de quelques documents de l'exposition en associant récit personnel et analyse historique, puis les mettre en voix et en sons, avec l'aide de la journaliste productrice de podcasts, Iris Ouedraogo. Les visiteurs seront eux aussi invités à proposer leur cartel écrit pour présenter les images qu'ils choisiront.

▲ Scénographie de l'exposition.
© Archives nationales de France

Le mot de l'invitée

© DR APHG

Joëlle Alazard,
professeure de chaire supérieure en histoire au lycée Louis-le-Grand, présidente de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG)

« Que ce mot soit l'occasion de remercier les Archives nationales qui associent l'APHG à l'exposition Illustrer l'histoire de France *et accueilleront, le samedi 15 mars prochain, notre journée d'étude nationale, organisée avec elles, sur l'histoire des manuels scolaires. Par ailleurs, les Archives nationales reconstituent leur collection de la revue trimestrielle* Historiens & Géographes, *publiée par l'APHG depuis 1965, pour la mettre à la disposition de leurs usagers. C'est dans cette dynamique fructueuse que nous sommes heureux de leur confier les archives de l'association et, ainsi, de les valoriser. Je ne doute pas que, prises en charge par les Archives nationales, elles pourront alimenter nombre de recherches en histoire de l'éducation dans les prochaines années. »*

Journée d'étude nationale - 15 mars 2025 « Quels livres pour quelle histoire scolaire ? »

En partenariat avec les Archives nationales, l'APHG organise une journée d'étude sur le thème : « Quels livres pour quelle histoire scolaire ? » Conçues comme un prolongement de l'exposition, les communications des spécialistes mettront en perspective l'histoire des manuels scolaires. Ils analyseront la manière dont ils témoignent de leur temps tout en répercutant les transformations des programmes et des méthodes pédagogiques.

LIEU : auditorium des Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine.
PROGRAMME : sur le site de l'APHG.
Inscription obligatoire sur inscriptionsaphg@gmail.com

En pratique

Illustrer l'histoire de France, en partenariat avec l'APHG et le Musée national de l'éducation (Munaé)

DATE
Du 25 janvier au 18 octobre 2025.
Du lundi au samedi : 9 h-16 h 45.

LIEU
59, rue Guynemer -
93380 Pierrefitte-sur-Seine.

DE LA HAUTE-DRÔME AUX ARCHIVES NATIONALES

Un voyage inédit avec Jean Giono

Le 3 octobre 2024 paraissait un manuscrit inédit de Jean Giono, chez Gallimard. Un texte retrouvé dans un dossier de procédure aux Archives nationales… Le jeune chercheur en histoire politique, Antoine Crovella, revient sur l'origine de sa découverte.

Par Tiphaine Gaumy, responsable du pôle Justice

« À ma première consultation, j'ai rendu le carton sans voir le manuscrit. Pour moi, Jean Giono n'était pas jugé par la section spéciale ; cela ne rentrait pas dans mon sujet. En fin de journée, j'ai redemandé le carton afin de regarder ce qu'il restait, car je prends tout en photo, raconte Antoine Crovella, auteur d'une recherche sur « La section spéciale de la Cour d'appel de Paris - 1941-1944 ». *Tout au fond, j'ai aperçu une chemise intitulée "Documents à retourner au sieur Giono après règlement du dossier". Elle contenait un petit carnet, vraiment insignifiant par rapport aux autres documents. Il s'agissait en fait d'une centaine de pages de notes de Giono ! »*
Grâce à ce pas de côté par rapport à son sujet de recherche, Antoine Crovella découvre donc, en janvier 2023, ce carnet de Jean Giono (1895-1970) où l'écrivain provençal consigne ses réflexions et ses impressions lors d'une marche en Haute-Drôme, en juillet 1939, dans l'optique de l'écriture de son roman *Les Grands Chemins* (1951).
Le carnet, mentionné à la fin de son journal de 1939, était considéré comme perdu.
En réalité, Jean Giono l'avait déposé auprès de la section spéciale, institution judiciaire du régime de Vichy, afin de prouver son innocence dans une affaire touchant une connaissance.
Mais, il ne l'avait jamais repris à l'issue de l'instruction.
Quatre-vingts ans après, les archives de la section spéciale ont été classées et numérisées.
Bien qu'elles soient librement accessibles en application de l'arrêté de dérogation générale de 2015, le manuscrit de Giono aurait pu demeurer inconnu sans la curiosité d'Antoine Crovella.
Le chercheur a vérifié la nature du document auprès des éditions Gallimard et de la fille de l'écrivain, qui en a autorisé la publication avec enthousiasme.
Cinquante-quatre ans après la mort de Jean Giono, l'ouvrage reprend la disposition du texte en deux colonnes, les dessins en moins. À gauche, Giono note ses sensations prises sur le vif, tandis qu'à droite se trouvent des textes plus élaborés, fruits de ses rencontres.

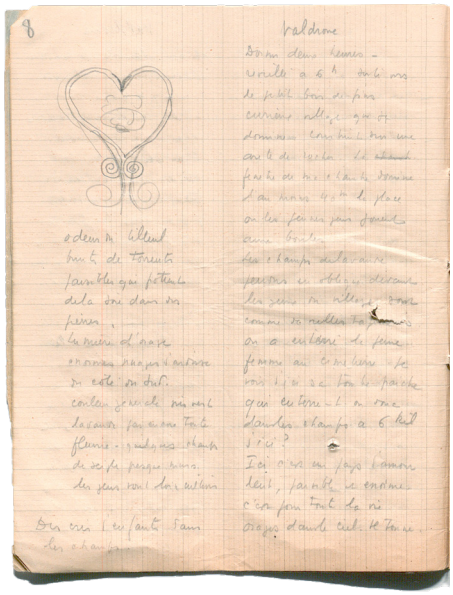

▲ Page du carnet inédit de Jean Giono, écrivain de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) récompensé par de nombreux prix littéraires ; Z/4/25, dossier 210.
© Archives nationales de France

À lire : *Voyage à pied dans la Haute-Drôme. Notes pour Les Grands Chemins*, édition d'Antoine Crovella - Gallimard (2024).

▲ Jean Giono, auteur notamment du *Hussard sur le toit*, photographié dans sa maison de Manosque, en 1970. © Louis Tremellat/AFP

À travers la section spéciale, la résistance communiste

La section spéciale de la Cour d'appel de Paris a été créée sous l'Occupation. Ses archives comprennent des dossiers de procédure, scellés et arrêts rendus entre 1941 et 1944.
Figé par le biais du travail de la police et de la justice vichystes, ce fonds constitue un instantané de l'activité clandestine du Parti communiste.
En effet, ces milliers de pièces placées sous scellés sont autant de documents et de traces modestes, fragiles et éphémères de la résistance communiste.
À l'instar des fonds d'autres juridictions de cette période, ces archives renferment des pépites qu'il reste à révéler…

À savoir

Les Archives nationales conservent d'autres fonds relatifs à Jean Giono, à consulter en salle de lecture virtuelle.

ARCHIVES DE LUYNES

Un dépôt qui retrace cinq siècles d'histoire

Avec les archives de la famille des ducs de Luynes, cinq siècles d'histoire entrent aux Archives nationales. Présentation d'un versement exceptionnel.

Par Isabelle Aristide-Hastir, responsable du département des Archives privées

▲ Le chargement des archives s'est déroulé au château de Luynes en octobre 2023. © Archives nationales de France

Il est rare de voir arriver aux Archives nationales des camions de déménagement transportant des archives privées. Ce fut pourtant le cas en octobre 2023 avec l'entrée des archives du château de Luynes (Indre-et-Loire).

▲ Les archives de la famille de Luynes comprennent des documents qui ont appartenu à Jean-Baptiste Colbert, contrôleur général des finances de Louis XIV. Portrait réalisé par Philippe de Champaigne. © Wikicommons/Metropolitan Museum of Art

Leur contenu ? Les titres de la famille de Luynes et des familles alliées, ainsi que le « chartrier » de Dampierre (Essonne). La grande majorité des archives proviennent en effet du château de Dampierre, vendu par la famille en 2018. C'est là que se sont accumulés, pendant plusieurs siècles, les papiers de la famille ducale. La famille de Luynes entre dans l'histoire de France avec Charles d'Albert de Luynes (1578-1621), favori du jeune roi Louis XIII. En récompense de ses services, il reçoit le marquisat d'Ancre en Picardie, le titre de duc et pair, et devient connétable de France (chef suprême des armées). Le comté de Maillé, en Touraine, siège du duché-pairie, prend alors le nom de Luynes et la ville d'Ancre celui d'Albert. Les Luynes héritent, en 1663, du château de Dampierre (Yvelines) qui deviendra leur demeure familiale pendant trois siècles. Par la suite, le prestige de la famille de Luynes ne faiblit pas.

▲ Portrait de Charles d'Albert, premier duc de Luynes, par Frans Pourbus le Jeune (v. 1610). © DR Wikicommons

Elle s'allie par mariage avec des grands noms de l'aristocratie et de la noblesse de robe, comme les Colbert, les Rohan-Guéméné et les Montmorency-Laval. Elle compte plusieurs généraux, maréchaux, archevêques ou cardinaux et hommes politiques. Au XIXe siècle, Honoré d'Albert de Luynes (1802-1867) est un érudit, archéologue, collectionneur et numismate reconnu.

Un intérêt historique majeur

L'intérêt historique de ces archives, ainsi que le souci d'assurer leur conservation et leur consultation dans de bonnes conditions, a incité les Archives nationales à accepter le dépôt de ce volumineux ensemble. À l'instar du fonds de Luynes, les fonds d'archives privées permettent à l'historien d'écrire l'histoire d'un individu ou d'une famille, de retracer ses réseaux, la constitution ou la dispersion de son patrimoine, ses ambitions politiques, mais aussi de retrouver les traces des invisibles de l'histoire : les femmes, les domestiques et les paysans, qui n'ont laissé d'eux-mêmes aucun témoignage écrit. Ils sont souvent aussi le complément irremplaçable des fonds d'archives publics. Par le hasard des successions, la famille de Luynes a ainsi hérité de papiers du ministre Colbert. On y trouve notamment des mémoires envoyés à Louis XIV et annotés par le roi sur l'administration des finances. Autant de témoignages du travail ministériel à l'œuvre sous le Roi-Soleil !

Les liasses, constituées au XIXe siècle, sont restées dans leur jus depuis.
© Archives nationales de France

En coulisses : les étapes de l'entrée du fonds

L'entrée et le traitement d'un fonds privé aussi riche et volumineux demandent des moyens exceptionnels. Retour sur les grandes étapes.

Repères

400 mètres linéaires environ
500 registres et **2 000** liasses
XVe-XIXe siècle : période couverte par le fonds

Préparer l'entrée

Lors du premier repérage effectué au château de Luynes, en janvier 2019, les archives se trouvent, pour une petite partie, dans d'anciennes malles de voyage au deuxième étage de la tour du château, et dans de grandes caisses-palettes, dans la chapelle au fond du parc.
Après la crise sanitaire, et une fois réglées les questions juridiques et sanitaires (amiante), les archives de la tour sont mises en cartons, en mars 2023. Le transfert aux Archives nationales se déroule au mois d'octobre suivant.

Réceptionner et diagnostiquer

Dès réception, les énormes caisses-palettes sont vidées et rangées dans un magasin, qui a subi, pendant plusieurs mois, divers contrôles de température, d'humidité et d'empoussièrement de la part du département de la Conservation.
L'état sanitaire se révèle moyen, voire préoccupant : les liasses et registres présentent sur leur surface un résidu caractéristique d'un long séjour dans un grenier. Ils doivent donc être dépoussiérés. Et 71 cartons affectés par des moisissures blanches et fleuries sont mis à l'isolement en attendant leur désinfection à l'oxyde d'éthylène.

Elaborer un plan d'action

Alexis Douchin, conservateur responsable du pôle Archives du Moyen Âge au XIXe siècle, conçoit un plan d'action. Celui-ci répartit le traitement en 12 tranches de tailles variables, pouvant être traitées indépendamment les unes des autres. Un tableau de gestion et un planning sont tenus tranche par tranche.

Dépoussiérer et récoler

Pendant toute l'année 2024, l'équipe technique se relaie dans le local dédié pour aspirer les documents et couvrir de papier neutre les registres. L'équipe scientifique réalise au fur et à mesure une description sommaire, ou récolement, de chaque liasse et registre.

Inventorier

Les inventaires manuscrits du XIXe siècle, retrouvés dans l'une des caisses, vont servir de base à l'élaboration d'un plan de classement et à la rédaction des descriptions.
Pour une partie (environ 1900 pages manuscrites), le recours à l'intelligence artificielle est envisagé (reconnaissance automatique des écritures manuscrites et encodage automatisé).
Des études de faisabilité sont en cours. Les descriptions, vérifiées et complétées selon les normes actuelles, vont permettre de produire un inventaire de type répertoire numérique.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Marc Langlois

Avec plus de quarante ans de carrière aux Archives nationales, Marc Langlois connaît tous les recoins des 220 magasins de Pierrefitte-sur-Seine, où sont conservées les archives de la fin du XVIIIe siècle à nos jours. Responsable de l'équipe technique du service des Entrées et de la Régie des fonds, il mène une mission discrète. Une mission essentielle à la réception des nouveaux versements, souvent très volumineux, et à leur conservation dans de bonnes conditions pour le futur.

Par Nesma Kharbache, rédactrice en chef

À 64 ans, Marc Langlois connaît les Archives nationales sur le bout des doigts. Et pour cause : voilà déjà quarante-trois ans qu'il y travaille ! *« À 21 ans, j'ai eu l'opportunité d'entrer à la section contemporaine des Archives nationales. J'y suis resté vingt-cinq ans »,* se souvient le responsable de l'équipe technique chargée de l'entrée des fonds. Mais si la vie de Marc est autant liée aux Archives nationales, c'est aussi parce que, tout bambin, il a fait ses premiers pas dans la cour d'honneur de l'hôtel de Soubise, dans le quartier du Marais, à Paris. *« À l'époque, le site était un vrai village. Plusieurs familles y vivaient. Ma grand-mère tenait la loge, et mon grand-père travaillait dans la salle des inventaires. Avant lui, mon arrière-grand-père était entré à la logistique, en 1927. Sur la plaque commémorative des morts pour la France, à l'entrée de l'hôtel de Soubise, figure le nom de l'un de ses fils. »* Autant dire que Marc Langlois et les Archives nationales, c'est une histoire de famille.

> *« À l'époque, le site de Paris était un vrai village. Plusieurs familles y vivaient. »*

Aujourd'hui, Marc Langlois exerce sur le site moderne de Pierrefitte-sur-Seine, en Seine-Saint-Denis, où il pilote une équipe de trois personnes. *« Notre mission au service des Entrées et de la Régie des fonds comporte trois volets,* expose Marc Langlois. *Préparer l'arrivée de nouvelles archives, ce qu'on appelle les « versements » ; vérifier la concordance entre les bordereaux de versement et les versements effectifs, puis l'état matériel et sanitaire des archives ; gérer leur localisation et les espaces dans les magasins où ils sont conservés. »* Chaque année, les entrées de nouveaux fonds représentent environ quatre à cinq kilomètres linéaires. *« Récemment, nous avons réceptionné des fonds publics aussi variés que ceux du CNRS, du Premier ministre, de la Haute Autorité de santé, des Voies navigables de France et de la Cour de cassation. »*

120 à 150 cartons par versement

Mais concrètement, comment se déroule l'entrée d'un fonds aux Archives nationales ? *« À chaque versement, nous suivons une procédure bien établie, qui*

se déroule sur trois à cinq jours, explique Marc Langlois. *Il s'agit d'abord de vérifier que nous recevons bien le nombre de cartons prévus; puis, étape clé, d'inspecter l'état matériel et sanitaire des documents. En moyenne, un versement représente 120 à 150 cartons. Nous en sondons 10 % pour contrôler si les documents sont en bon état ou endommagés, s'il y a de la poussière ou de la moisissure. Dans ce cas, le versement fera l'objet d'un dépoussiérage ou d'une désinfection. »*
Une fois ce contrôle strict effectué, les nouvelles archives rejoignent l'un des 220 magasins du site, répartis sur 11 niveaux. *« Elles sont rangées en fonction des départements de la direction des Fonds concernés : Justice, Éducation, Affaires sociales, Agriculture…,* poursuit Marc Langlois. *Nous établissons des fiches de transfert, afin de savoir avec exactitude où ces archives sont classées. Les boîtes qui les contiennent sont marquées d'un code-barres et d'un code couleur qui correspond aux différents étages. Le but, c'est de permettre de les localiser sans difficulté pour que nos lecteurs puissent les consulter ensuite en salle de lecture. Grâce à ces repères de couleur, elles sont facilement rangées dans leurs étages d'origine, après consultation. »*

À savoir

PIERREFITTE-SUR-SEINE EN CHIFFRES

220 MAGASINS
11 NIVEAUX
340 KILOMÈTRES LINÉAIRES DE FONDS CONSERVÉS

Les entrées qui ont le plus marqué Marc Langlois ? *« Ce sont les toutes premières, lors de l'ouverture du site de Pierrefitte ! »* En effet, de 2006 à 2011, il intègre la mission de construction du bâtiment et de préparation (reconditionnement, numérisation…) des documents pour le déménagement de Paris à Pierrefitte. *« De très belles années professionnelles ! On était à 200 % sur le projet et l'anticipation »,* s'enthousiasme-t-il. Avec, en point d'orgue, l'arrivée de kilomètres et de kilomètres d'archives, datées de l'après-Révolution jusqu'à nos jours.

Jeu de Tetris

Une décennie plus tard, pour Marc Langlois et son équipe, ces interventions qui nécessitent pas mal de manutention sont bien rodées. *« C'est un métier en coulisses, comme la logistique, mais nous travaillons en lien avec les archivistes, la conservation préventive, la sûreté, etc. L'activité exige beaucoup de rigueur, de réactivité… et d'astuce,* souligne le responsable d'équipe. *De temps en temps, il faut faire preuve d'ingéniosité pour trouver de la place ! D'ailleurs, une fois par an, nous faisons la chasse aux espaces encore libres lors d'une campagne "libre/équipé/occupé", qui dure deux mois et demi. »*
Le but de ce jeu de Tetris ? Dénicher les espaces vides entre les cartons, vérifier s'ils sont équipés pour recevoir les boîtes d'archives et évaluer le métrage linéaire encore disponible. L'enjeu est de rationaliser et d'exploiter au maximum l'espace, car les archives commencent à être à l'étroit.
En effet, en 2022, suite à la fermeture du site des Archives nationales de Fontainebleau (Seine-et-Marne), le transfert de 70 kilomètres linéaires d'archives dans les magasins pierrefittois, transportés par 353 camions, s'est achevé. Conséquence : la saturation des capacités de conservation du site est attendue d'ici deux ans. La construction d'une extension devrait apporter de l'air, à partir de 2028. D'ici là, Marc et son équipe guettent le moindre espace…

Aux petits soins pour les archives

Le département de la Conservation, rattaché à la direction du Numérique et de la Conservation, prend en charge la conservation matérielle des fonds des Archives nationales. Il en assure la traçabilité et l'intégrité. Outre le service des Entrées et de la Régie des fonds, il intègre notamment le service de la Conservation préventive et les ateliers de restauration.

DÉPÔTS EN TRAVAUX

Des chevaux des cardinaux aux minutes notariales

À la vue de la cour de l'hôtel de Rohan, impossible d'imaginer qu'une aile des communs abritera bientôt une dizaine de kilomètres linéaires d'archives. Pourtant, derrière ses façades parisiennes du XVIIIe siècle sont installés, depuis près d'un siècle, des dépôts d'archives dont débute le réaménagement.

Par François Bouquet, conservateur en charge des hôtels classés et des collections du musée des Archives nationales

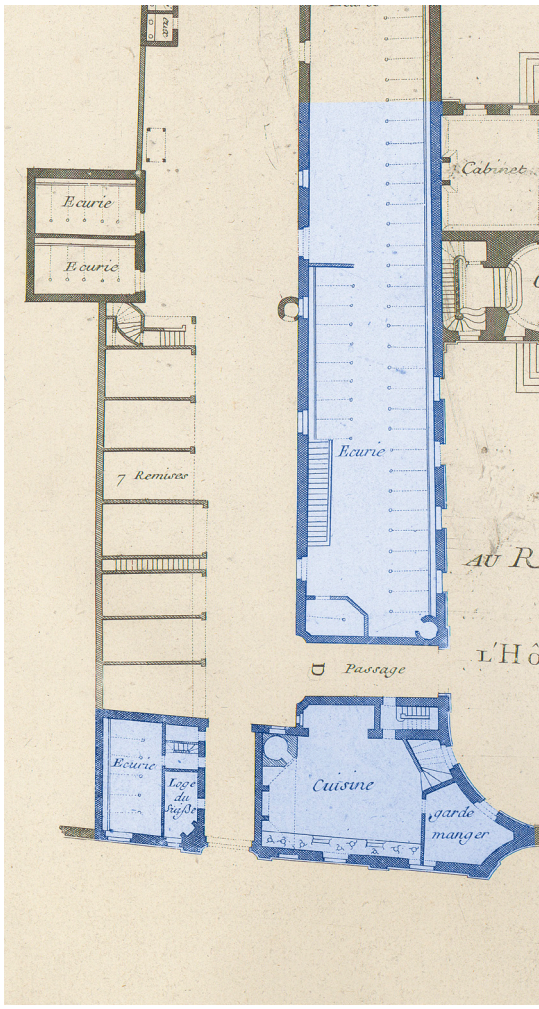

1

LES ÉCURIES DE L'HÔTEL DE ROHAN

L'hôtel de Rohan est bâti entre 1705 et 1707 pour Armand-Gaston-Maximilien de Rohan, évêque de Strasbourg et futur cardinal, par Pierre-Alexis Delamair, également architecte de la cour d'honneur de l'hôtel de Soubise avec lequel il partage de grands jardins. Il possède sa propre entrée sur la rue Vieille-du-Temple, avec une cour bordée de deux ailes de communs rassemblant logements pour les domestiques et commodités nécessaires au service de l'hôtel. L'aile sud est ainsi destinée à de grandes écuries, surmontées d'un grenier à foin et pouvant accueillir plus d'une centaine de chevaux.

Repères

1705-1707
Construction de l'hôtel de Rohan.

1809
Installation de l'Imprimerie impériale.

1932-1935
Restauration des écuries et communs aménagés en magasins d'archives.

2012
Transfert de nombreux fonds d'archives vers le nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine.

2024-2027
Réaménagement des magasins et réouverture du porche sur la rue Vieille-du-Temple.

2

L'IMPRIMERIE NATIONALE : COMPOSER AVEC L'EXISTANT

Après la Révolution française et le départ des Rohan, l'Empire fait l'acquisition en 1808 de l'ancien palais cardinal, qu'il affecte à l'Imprimerie impériale. Chargée, en particulier, de l'impression des textes officiels, elle s'installe dans l'hôtel de Rohan au prix d'aménagements parfois très lourds. Dans les communs, dans le corps de logis lui-même et dans des bâtiments construits sur les jardins sont rassemblés aussi bien les bureaux et de nombreux ateliers que les presses ou encore la fonderie.

Les anciennes écuries bordant la cour d'honneur accueillent dès lors, et pour plus d'un siècle, la réserve des formes (châssis contenant l'ensemble des caractères qui composent un texte « mis en forme »), au rez-de-chaussée et des ateliers dans les étages. Peu adapté à cette activité, le bâtiment présente de graves problèmes de stabilité en raison des charges qu'exerce sur le plancher le matériel des ateliers de composition, au premier étage, et des trépidations des machines servant à couper, plier, piquer et brocher, installées au deuxième étage. Abritant 300 ouvriers et ouvrières, il est étayé de toute urgence à la fin du XIXe siècle.

Vue actuelle du dépôt dit « Guerre », après l'enlèvement des anciens rayonnages et avant l'installation des nouveaux magasins. © Archives nationales de France

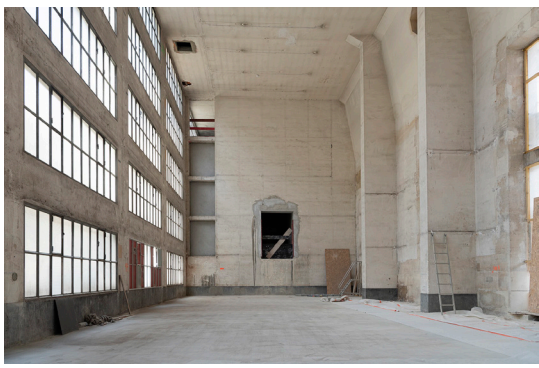

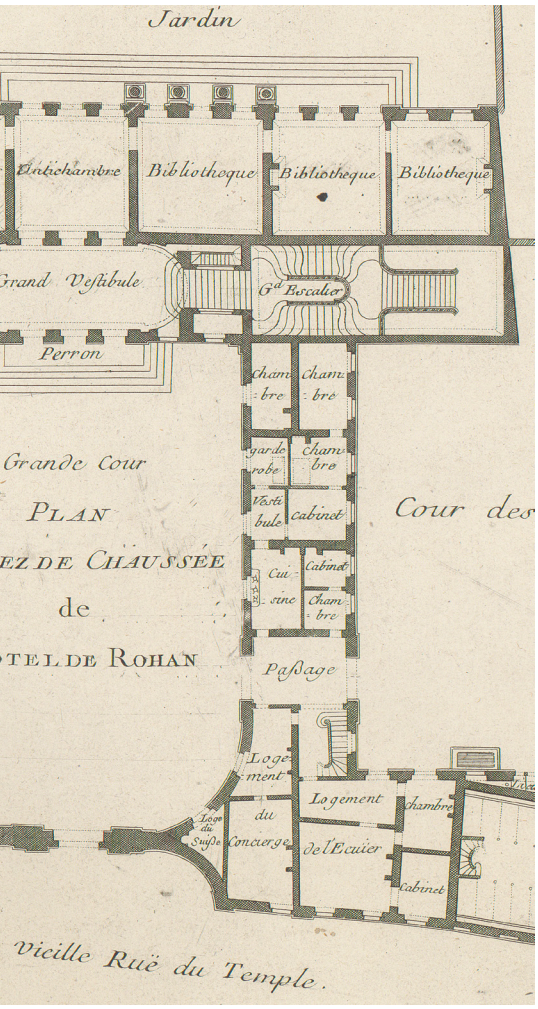

Détail du plan général des hôtels de Soubise et de Rohan publié par Jacques-François Blondel dans son *Architecture françoise* (1752).
© Archives nationales de France

4
PRÉPARER LES VERSEMENTS DE DEMAIN

En 2012, à la faveur du déménagement des archives postérieures à la Révolution française vers le nouveau site des Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine, les dépôts dits « Guerre » et « Affaires étrangères » sont vidés. Afin de répondre à l'obligation réglementaire de collecte des minutes des notaires de Paris de plus de 75 ans, un important chantier de réaménagement a débuté en 2024. Les structures métalliques ont été supprimées, révélant aujourd'hui les grandes nefs vides des dépôts. Entre 2025 et 2027, il s'agira d'y aménager de nouveaux magasins avec de meilleures conditions de conservation des documents. Sorte de « boîte dans la boîte », étanche et au climat régulé, ils resteront dissimulés derrière les façades. Prochainement restaurées, celles-ci seront rendues à la curiosité du public à la réouverture des jardins et de la « ruelle de la Roche ».

3
INSTALLER ET RÉAMÉNAGER DES DÉPÔTS D'ARCHIVES SUR UN SITE PROTÉGÉ

En 1926, l'Imprimerie nationale quitte l'hôtel de Rohan alors transféré aux Archives nationales. L'architecte Robert Danis procède à la restauration et à l'aménagement des locaux désaffectés. En s'appuyant sur les plans du XVIIIe siècle, il rétablit l'aspect d'origine des bâtiments conservés et protégés au titre des Monuments historiques, en 1924. Cependant, il cherche aussi à réaliser les aménagements utiles aux Archives, en premier lieu l'installation de magasins dans cette partie du site. L'aile sud des anciens communs ainsi que le bâtiment attenant, qui donne sur la rue Vieille-du-Temple, sont curés pour devenir d'immenses enveloppes vides destinées à accueillir des dépôts d'archives. Ne sont conservées que la toiture et les façades sur cour et rue, restaurées dans leur état du XVIIIe siècle. Celles donnant à l'arrière, lourdement endommagées au départ de l'Imprimerie nationale, sont complètement reprises. Cachées des visiteurs, elles prennent un aspect industriel avec une ossature en béton et des fenêtres en bandeaux à verres armés éclairant les rayonnages métalliques autoportants qui s'élèvent sur cinq niveaux. Dès la fin des travaux réalisés entre 1932 et 1935, ces magasins sont affectés aux archives historiques de la Guerre et des Affaires étrangères.

Ouvrir les Archives sur la ville

L'hôtel de Rohan a été construit le long de la ruelle de la Roche, ancienne voie publique existant dès le Moyen Âge. Les Rohan-Soubise avaient été autorisés à la fermer, uniquement la nuit, par deux portails situés aux extrémités de leur propriété (rue Vieille-du-Temple et actuelle rue des Archives). Cette ruelle n'est entièrement close aux promeneurs qu'à partir de 1809 : son accès sur la cour de l'hôtel de Soubise est fermé alors que les Archives s'y installent et que l'imprimerie mure son porche sur la rue Vieille-du-Temple. Les visiteurs du « Quadrilatère des Archives » peuvent aujourd'hui en emprunter une partie, entre la cour de l'hôtel de Soubise et l'hôtel de Rohan, le long des petits jardins romantiques. Le réaménagement en cours du dépôt d'archives situé à son extrémité permettra bientôt la réouverture du porche condamné. À l'horizon 2027, le site deviendra traversant d'est en ouest, offrant au public un meilleur accès aux hôtels historiques et à leurs jardins restaurés.

Vue de synthèse du porche réouvert sur la rue Vieille-du-Temple.
© Hugues Fontenas Architectes

© Hermance Triay

« *La mission Mattéoli a fait prendre conscience de l'utilité sociale des archives* »

Annette Wieviorka

Très liée aux Archives nationales et spécialiste de la mémoire de la Shoah, Annette Wieviorka évoque son travail d'historienne, fondé sur des recherches archivistiques et le recueil de témoignages. À l'heure où elle publie un ouvrage sur son parcours, elle revient sur sa relation aux archives.

Entretien réalisé par Bruno Ricard, directeur

Les témoignages ont une place importante parmi les sources exploitées dans vos travaux historiques, mais vous avez aussi travaillé très tôt sur les archives. Quel souvenir avez-vous de votre premier contact avec celles-ci, avec l'institution et avec les documents eux-mêmes ?
J'ai en effet travaillé sur des témoignages, en ai collecté moi-même et ai écrit *L'Ère du témoin*. Ce petit livre est mon livre le plus cité à l'international. J'ai choisi ce titre en écho à *L'Ère du soupçon* de Nathalie Sarraute. *L'Ère du témoin*, c'est le contraire de *L'Ère du soupçon*. Le « Nouveau Roman », c'est « pas de récit, pas de personnage » ; le témoin, ce n'est que du récit, que du personnage. Mais j'ai aussi consulté beaucoup d'archives. Il n'y a pas de Mozart en histoire. Faire de l'histoire, c'est une pratique, et notamment une pratique en archives. Dans mon nouvel ouvrage, *Itinérances - Une traversée de l'histoire tragique du XXe siècle*, je dédie un article au 60, rue des Francs-Bourgeois, le siège parisien des Archives nationales. Mon tout premier contact avec les archives a eu lieu lorsque j'étais professeur au lycée Jules-Siegfried. Un collègue m'a proposé de rédiger des notices pour le dictionnaire biographique des inspecteurs généraux et des inspecteurs de l'académie de Paris. J'ai donc un « petit » numéro de lecteur, le numéro 6103, et j'ai le souvenir d'une salle sombre, dans l'hôtel de Soubise à l'époque. C'était avant l'ouverture du Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales, le Caran, où j'ai consulté beaucoup de cartons pour ma thèse « Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli ». Au début des années 2000, j'ai aussi connu – pendant une longue période de travaux au Caran – les salles de lecture provisoires, et notamment la salle Labrouste de la Bibliothèque nationale. Cela m'a rappelé des souvenirs de jeunesse, et j'ai eu plaisir à la retrouver.

Vous avez créé, avec vos confrères historiens René Rémond et Georgette Elgey, l'association Une Cité pour les Archives nationales. Pouvez-vous nous dire comment vous vous êtes engagée dans cette aventure, dont nous sommes les héritiers aujourd'hui avec le site de Pierrefitte-sur-Seine, plus grand bâtiment d'archives d'Europe ?
C'est la Mission d'étude sur la spoliation des juifs de France, dite « mission Mattéoli », installée en 1997, qui est à l'origine de cette aventure. On pourrait même dire que le site de Pierrefitte est « l'enfant illégitime » de la mission Mattéoli. Cette mission, à laquelle j'ai participé, a fait prendre conscience de l'utilité sociale des archives, au-delà de leur fonction académique.
Il y a eu un « moment archives » comme il y en a peu. Cette mission était composée d'historiens et d'archivistes qui ont pensé ensemble, et cela a vraiment tout changé. À la fin de la mission, les archivistes [NDLR : Caroline Picketty et Isabelle Neuschwander] sont venues nous chercher, l'universitaire Antoine Prost et moi, pour nous demander de soutenir le projet de nouveau bâtiment des Archives nationales.
Nous étions d'accord bien sûr, car ce nouveau site était une nécessité, mais nous ne savions pas comment faire. Le conseiller d'État Guy Braibant, fils de Charles Braibant, directeur des Archives de France de 1948 à 1959, et auteur du rapport « Les Archives en France : rapport au Premier ministre » (1996), nous a conseillé de créer un lobby, mais nous ne savions pas comment procéder. C'est grâce à Georgette Elgey, que j'avais rencontrée au Conseil économique, social et environnemental (Cese), que nous l'avons fait avec, comme point d'orgue, le colloque organisé en 2001 au Cese sur « Les Français et leurs archives », en présence de Valéry Giscard d'Estaing, Lionel Jospin, Pierre Mauroy… C'était extraordinaire, c'était « le temps des archives ».
L'association Une Cité pour les Archives nationales, avec de petits moyens, a réussi, dans un contexte favorable : une conjoncture budgétaire plus propice qu'aujourd'hui, une directrice des Archives de France (Martine de Boisdeffre) combative, avec un grand sens du service public et un temps où les archives étaient valorisées dans l'esprit du public sous l'effet des travaux de la mission Mattéoli. Et le résultat, ce beau bâtiment de Pierrefitte, est tout à fait formidable !

Et vos archives, que deviennent-elles ?
J'en ai déjà confié une partie importante aux Archives nationales. Il me reste celles qui ont servi à écrire *Tombeaux - Autobiographie de ma famille*, publié en 2022. Elles rejoindront aussi Pierrefitte-sur-Seine, mais plus tard…

Bio express

Annette Wieviorka est une historienne de la Shoah et de la mémoire de la Shoah. Née en 1948 à Paris, son histoire familiale se mêle à celle de la déportation des juifs de France. À 26 ans, elle s'engage dans le maoïsme et part enseigner le français en Chine, séjour qui changera son regard sur ce mouvement politique. Plus tard, directrice de recherche au CNRS, elle devient membre de la Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France (mission Mattéoli). En 2001, elle est présidente du conseil d'administration de l'association Une Cité pour les Archives nationales, qui milite pour la construction d'un nouveau bâtiment – ce sera celui de Pierrefitte-sur-Seine. Depuis 2019, elle est vice-présidente du Conseil supérieur des Archives. Annette Wieviorka est l'auteure de nombreux ouvrages : *Itinérances - Une traversée de l'histoire tragique du XXe siècle* (janvier 2025, Albin Michel), *Anatomie de l'Affiche rouge* (2024, Seuil), *Tombeaux - Autobiographie de ma famille* (prix Femina essai 2022, Seuil), *Mes Années chinoises* (2021, Stock), *Auschwitz expliqué à ma fille* (1999, Seuil), *Le Procès de Nuremberg* (1995, Liana Levi)…

© Hervé Véronese/Centre Pompidou

HISTOIRE, THÉÂTRE ET ARCHIVES

Quand l'antisémitisme est mis en scène

La parution récente de l'ouvrage de Keti Irubetagoyena et Marc Olivier Baruch, *Quand l'administration française était antisémite - Le statut des juifs, de l'archive au théâtre*, donne l'occasion d'évoquer une expérience singulière, vécue en septembre 2023 aux Archives nationales.

Par Patricia Gillet, responsable du pôle Guerres mondiales

En 2021, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique lance avec l'appui des historiens Aurélien Poidevin et Marc Olivier Baruch un projet de recherche sur l'histoire de l'Occupation et l'usage des archives en création. En 2022, Keti Irubetagoyena, directrice de la recherche au Conservatoire et metteuse en scène, crée avec huit élèves la pièce *Jouer l'archive, octobre-décembre 1940*. À l'origine de ce spectacle immersif, qui réunit interprètes et public autour de la même table, un document peu banal que Marc Olivier Baruch a découvert aux Archives nationales, dans les fonds de la présidence du Conseil. Ce *verbatim* exceptionnel restitue, au mot près, le déroulement d'une réunion interministérielle tenue à Vichy (Allier), le 16 décembre 1940. De hauts fonctionnaires français y discutent de l'application de la loi du 3 octobre 1940 sur le statut des juifs et de leur exclusion des fonctions publiques. Associées de bonne heure à cette création, les Archives nationales contribuent au travail préparatoire. Elles fournissent à l'équipe des documents complémentaires. Pour les besoins de la mise en scène, elles lèvent aussi le voile sur des pratiques archivistiques mystérieuses pour le profane : attribution de cotes d'archives ou usage des cartons dénommés Cauchard ou Dimab. Le 8 septembre 2023, la troupe fait escale à Pierrefitte-sur-Seine, aux Archives nationales. Quel lieu plus symbolique pour éclairer la mise en œuvre de la législation antisémite ? Les archives de l'État français et celles du Commissariat général aux questions juives qui y sont conservées en témoignent sans équivoque.

Le service éducatif des Archives nationales a convié au spectacle des lycéens de Nemours (Seine-et-Marne), touchés par la gravité du sujet et son incarnation par de jeunes comédiens. Depuis leur sortie du Conservatoire, ceux-ci poursuivent l'aventure à Paris et en province. Une représentation a même eu pour cadre l'ancien hôtel thermal du Parc à Vichy, qui avait abrité les échanges glaçants de décembre 1940. La pièce scrute les mécanismes de l'antisémitisme d'État porté par le régime de Vichy. Elle met ainsi à nu les ressorts et les pièges d'une action publique sans âme.

À savoir

Quand l'administration française était antisémite - Le statut des juifs, de l'archive au théâtre, de Keti Irubetagoyena et Marc Olivier Baruch. Éditions Bleu autour (2024)

▶ **Programmation :** deux représentations de *Jouer l'archive, octobre-décembre 1940* auront lieu à Rennes, le 27 mars prochain, dans le cadre du 4e Forum des archivistes de l'Association des archivistes français.

QUESTIONS À

Marc Olivier Baruch,
historien de la fonction publique

© DR

Dans quelles circonstances avez-vous découvert, aux Archives nationales, le *verbatim* de la réunion du 16 décembre 1940 sur le statut des juifs, qui est à l'origine de la pièce ?

Au début des années 1990, j'ai entamé une thèse, à Sciences Po, sous la direction de Jean-Pierre Azéma, consacrée à la fonction publique sous le régime de Vichy. J'avais donc un intérêt spécial pour les archives issues des instances chargées de la coordination administrative. Un carton intitulé « Étrangers et juifs » a attiré mon attention. J'y ai trouvé les minutes de cette réunion du 16 décembre 1940 : l'intégralité des échanges entre hauts fonctionnaires attachés à la mise en œuvre du statut des juifs dans l'administration française. Disposer de la totalité des échanges est une forme de plongée dans le processus de décision, cinquante ans plus tard pour l'historien que j'étais et quatre-vingts ans plus tard pour le spectateur d'aujourd'hui.

Quelle relation entretenez-vous avec les Archives nationales ?

Un historien sans archives, ce n'est rien ! Compte tenu de mon travail sur le fonctionnement de l'État central, j'ai beaucoup fréquenté les Archives nationales, un peu également les archives départementales quand j'étais à la tête du Comité d'histoire préfectorale. Historien et fonctionnaire, je retrouve dans ces archives administratives matière à « re-création ». C'est la base même de l'activité historique : construire un récit vrai à partir des traces laissées dans les dossiers, puis conservées comme archives.

Entretien réalisé par Nesma Kharbache, rédactrice en chef

▸ **En savoir plus**
sur le processus créatif :

NUITS DE LA LECTURE

Un patrimoine littéraire dévoilé au fil des lectures

À l'occasion des Nuits de la lecture, le 25 janvier, les Archives nationales et la Société des gens de lettres, en partenariat avec la Maison de la culture 93 (MC93), invitent à découvrir le patrimoine historique et littéraire exceptionnel d'une des plus anciennes sociétés d'auteurs, ainsi que l'exposition *Made in France - Une histoire du textile.*

Par Thierry Claerr, responsable de la bibliothèque, et Anne Rousseau, chargée des partenariats artistiques

Association de promotion du droit d'auteur et de défense des intérêts des auteurs de l'écrit, la Société des gens de lettres (SGDL) a été fondée en 1838 par Honoré de Balzac, Victor Hugo, George Sand, Théophile Gautier et Alexandre Dumas. Ses archives historiques sont déposées depuis 1984 aux Archives nationales, qui en assurent la conservation et la préservation. La 9e édition des Nuits de la lecture, placée sous le signe des patrimoines, est l'occasion de présenter au public une partie de ces archives littéraires exceptionnelles. Quant à l'exposition *Made in France - Une histoire du textile*, elle permet de tisser des liens entre littérature et textile à travers une série de lectures assurées par des comédiens de la Prépa' Théâtre 93.

LE PROGRAMME

▸ **Bibliothèque des Archives nationales**
Jean Claude Bologne, écrivain et ancien président de la SGDL, retracera les moments clés de l'histoire de la Société à travers les plus belles pièces de ses collections, au cours d'une visite guidée dans les salles de la bibliothèque des Archives nationales. Cette visite-conférence sera agrémentée de lectures par la romancière et comédienne Françoise Henry, membre du comité de la SGDL.

▸ **Salon ovale du Prince de l'hôtel de Soubise**
Onze comédiens de la Prépa' Théâtre 93 interpréteront des textes d'archives et de littérature en écho à l'exposition *Made in France - Une histoire du textile* dans le salon ovale.

Date : samedi 25 janvier 2025, de 17 h à 21 h.
Lieu : 60, rue des Francs-Bourgeois - Paris.
Entrée libre (dans la limite des places disponibles) :
- réservation pour les lectures à l'adresse suivante : bibliotheque.archives-nationales@culture.gouv.fr ;
- accès libre à l'exposition jusqu'à 21 h.

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

ARCHIVES NATIONALES

LIRE, ÉCOUTER, VOIR

À LIRE

Paris : une histoire au fil de l'eau

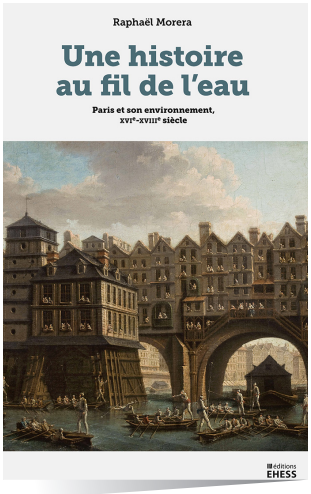

Raphaël Morera, spécialiste d'histoire environnementale, retrace comment la capitale a relevé le défi énergétique posé par son développement au cours de l'époque moderne. L'auteur était intervenu lors d'une conférence aux Archives nationales sur l'environnement urbain et la salubrité publique, à Paris. Un sujet sur lequel les Archives nationales disposent de nombreux documents du Moyen Âge au XVIIIe siècle.

Une Histoire au fil de l'eau. Paris et son environnement, XVIe-XVIIIe siècle, éditions EHESS, collection En temps & lieux (2024).

À VOIR

La cathédrale Notre-Dame se livre

L'histoire de Notre-Dame, c'est aussi l'histoire des livres autrefois conservés dans sa bibliothèque pour le culte ou l'étude. C'est ce que dévoile l'exposition *Feuilleter Notre-Dame. Chefs-d'œuvre de la bibliothèque médiévale*, que la BnF organise au musée de Cluny. Les Archives nationales prêtent huit registres capitulaires, dont le *Livre des serments de l'Église de Paris*. Ce manuscrit retranscrit la formule du serment prononcé, pendant trois siècles, par les chanoines et les évêques de Notre-Dame.

▲ Le *Livre des serments de l'Église de Paris* date de la première moitié du XIIIe - fin du XVe siècle ; folio 43, AE/II/275, cote d'origine : LL//79. © Archives nationales de France

LIEU : musée de Cluny - Musée national du Moyen Âge - Paris. **DATE :** jusqu'au 16 mars.

À VOIR

À découvrir, une nouvelle vidéo *Histoire(s) d'archives !*

Les archivistes partagent leurs trouvailles et coups de cœur en vidéo, avec les publics reçus à Paris et à Pierrefitte-sur-Seine. La série *Histoire(s) d'archives !* est une façon courte et ludique d'apprécier la diversité et, parfois, de déceler l'insolite dans les fonds d'archives. Après l'enfant rebelle, le « corbeau » de Lisieux, les recherches et inventions de Jean Truchet (père Sébastien), les échantillons de souliers destinés à l'équipement des soldats de la garde nationale mobile, découvrez dès à présent une mystérieuse passagère clandestine à bord d'un navire de la compagnie des Indes en partance pour l'île Maurice ! L'occasion d'une plongée fascinante dans les journaux de bord issus des archives anciennes du secrétariat d'État de la Marine, riches d'informations et d'anecdotes sur la vie en mer.

Regarder les vidéos